

AUTORISATION OU REFUS D'ÊTRE FILMÉ OU PHOTOGRAPHIÉ ÉCOLE SAINT-ARSÈNE – 2026/27

Afin de promouvoir le dynamisme de ses établissements, le Centre de service scolaire de Montréal (CSSDM) pourrait prendre des photos ou réaliser des vidéos de ses élèves. Ces images, prises dans le respect de chacun, cherchent à montrer les élèves dans des situations valorisantes pour l'école publique.

Ces photos ou vidéos sont utilisées uniquement à des **fins non commerciales ou à des buts non lucratifs** .

Exemples d'utilisation :

Site web du CSSDM (www.csdm.ca) ou site de l'établissement;

Page Youtube du CSSDM;

Page Facebook de l'établissement ou du CSSDM;

Tout autre document institutionnel imprimé pour le CSSDM (rapport annuel, brochure, journal interne, promotion institutionnelle);

Portfolio du photographe, exposition ou concours.

Selon la loi, l'élève majeur ou le parent de l'élève peut s'objecter à l'utilisation de son image et à la mention de son nom.

☐ **J'autorise** que mon enfant soit filmé ou photographié et que son nom soit mentionné.

☐ **Je refuse** que mon enfant soit filmé ou photographié et que son nom soit mentionné.

Nom de l'élève : _____ Groupe : _____

Nom du parent : _____

Signature du parent : _____

Date : _____

Les parents de l'école Saint-Arsène publient plusieurs fois par année, un journal intitulé le Tableau Noir. Dans ce journal, vous trouverez un résumé des activités vécues à l'école à différents moments de l'année. Le Tableau Noir est envoyé par courriel aux parents de l'école. Il n'est pas publié sur les réseaux sociaux. Nous avons aussi besoin de votre autorisation pour publier une photo de votre enfant dans ce journal. Votre enfant pourrait aussi participer à certains balados organisés par nos journalistes en herbe.

☐ **J'autorise** que mon enfant soit photographié et que son nom soit mentionné dans Le Tableau Noir.

☐ **Je refuse** que mon enfant soit photographié et que son nom soit mentionné dans Le Tableau Noir.

Signature du parent : _____

Date : _____